

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18671 - 72ÈME ANNÉE

Le PCR appelle à voter Jean-Luc Mélenchon, pour le droit à la responsabilité des Réunionnais !

Ce dimanche dans le journal télévisé d'Antenne Réunion, Yvan Dejean, porte-parole du Parti communiste réunionnais, a annoncé la décision prise la veille à l'unanimité du Comité central du PCR : appel à voter Jean-Luc Mélenchon à l'élection présidentielle. Voici le communiqué diffusé ce 2 avril par le PCR.

L'élection du Président de la République Française peut être l'occasion pour notre peuple de franchir une nouvelle étape de son histoire : avoir enfin le droit d'assumer la responsabilité de la gestion de notre pays pour élaborer collectivement et mettre en œuvre une politique de développement durable de La Réunion et de co-développement régional solidaire avec les pays de la zone Océan Indien.

Le Parti Communiste Réunionnais se bat pour faire respecter ce droit fondamental depuis sa fondation par Paul Vergès en 1959. Plus que jamais, il souhaite qu'à l'occasion de cette élection présidentielle de 2017 se construise un rassemblement sans exclusive de toutes les forces vives du pays pour atteindre cet objectif.

Parmi tous les candidats, un seul s'est engagé à changer la Constitution par une Assemblée Constituante. Celle-ci devrait permettre au peuple réunionnais de faire respecter son droit à la RESPONSABILITÉ au sein de la République. Ce candidat est Jean-Luc MÉLENCHON.

Par décision à l'unanimité de son Comité Central réuni en session extraordinaire le 1er avril 2017 à Le Port, le Parti Communiste Réunionnais lance un appel à tous les électeurs réunionnais :

VOTEZ Jean-Luc MÉLENCHON, dès le 23 avril 2017 !

Dans le même esprit, le Comité Central du PCR a adopté un calendrier programmant la tenue de quarante réunions publiques à travers toute l'île, ainsi qu'un grand rassemblement avant le 1er tour du scrutin présidentiel.

Il nous faut une Assemblée délibérante avec des pouvoirs élargis et un fonds de développement régional.

Nou lé pa plis, nou lé pa mwin, respekt anou !

**Pour le Comité Central du Parti Communiste Réunionnais,
Maurice Gironcel, Secrétaire Général
du PCR.**

Annnonce d'Yvan Dejean sur Antenne Réunion pour l'élection présidentielle

Pour le droit à la responsabilité : le PCR appelle à voter Jean-Luc Mélenchon

Ce dimanche 2 avril, le porte-parole du Parti Communiste Réunionnais, Yvan Dejean, était l'invité du journal télévisé du soir sur Antenne Réunion pour parler de l'élection présidentielle, dont le premier tour aura lieu le 23 avril prochain. À cette occasion, Yvan Dejean a annoncé à tous les Réunionnais que ce samedi 1er avril, à son siège du Port, le PCR a décidé lors d'un Comité Central extraordinaire élargi, qu'il appelle les Réunionnaises et les Réunionnais à voter massivement pour le candidat Jean-Luc Mélenchon afin de faire avancer le combat de notre peuple pour sa responsabilité.



Yvan Dejean sur le plateau du journal télévisé d'Antenne Réunion, le 2 avril.

Cela est possible, comme l'a expliqué Yvan Dejean, du fait que Jean-Luc Mélenchon préconise dans son programme la création d'une 6ème République par une Assemblée Constituante, comme cela s'est passé en 1946, où une telle Assemblée, à la demande notamment des communistes réunionnais Raymond Vergès et Léon de Lépervanche, a voté une loi abolissant officiellement le statut de colonie de notre pays.

En réponse aux questions du journaliste Antoine Forestier, le porte-parole du PCR a notamment déclaré qu'avant de prendre sa décision, son organisation attendait de connaître les programmes de tous les candidats et une large concertation avec des échanges très fructueux au sein du Parti sur la base d'une analyse réunionnaise. Et à ce sujet, il a souligné que le système actuel a atteint ses limites, malgré

certaines avancées sociales, éducatives, structurelles et autres grâce à la loi du 19 mars 1946.

Une Assemblée territoriale réunionnaise

Mais, comme le constatent de nombreux Réunionnais, ce système ne peut plus régler les problèmes économiques, sociaux, éducatifs, environnementaux et institutionnels actuels. Comme par exemple le fait que nous importons pour près de 6 milliards d'euros de produits et que nous n'en exportons que pour 400 millions.

D'où l'importance et l'urgence de changer ce système, comme le montre actuellement la lutte du peuple guyanais, pour en finir avec l'intégration et entrer dans l'ère de la responsabilité. C'est vraiment aux Réunionnais d'être responsables de

la gestion de leur pays et de prendre eux-mêmes les décisions qui les concernent. Et cela se fera notamment par une Assemblée territoriale réunionnaise élue à la proportionnelle intégrale pouvant voter des lois réunionnaises et gérer un fonds de développement réunionnais. Avec son projet de 6e République et d'assemblée constituante, Jean-Luc Mélenchon permettra de concrétiser la responsabilité, car une nouvelle Constitution devra être écrite.

Une cinquantaine de réunions d'information

En conclusion de cet entretien, Yvan Dejean a aussi annoncé que, d'ores et déjà, le PCR a programmé près d'une cinquantaine de réunions d'information dans tout le pays d'ici le 23 avril pour soutenir la candidature de Jean-Luc Mélenchon et son programme, sous un angle réunionnais. Le porte-parole du PCR a également déclaré que son organisation se réjouit du projet d'hologramme de Jean-Luc Mélenchon à La Réunion.

Enfin, il a rappelé que pour les élections législatives des 11 et 18 juin prochains, le PCR sera présent d'une manière ou d'une autre dans les 7 circonscriptions du pays sur la base d'un rassemblement sans exclusive autour de son projet. En tout cas, comme l'a dit Yvan Dejean, c'est enfin et plus que jamais au peuple réunionnais de décider de façon libre et responsable ce qui est bon pour lui !

Correspondant

Edito

Les Guyanais veulent un autre statut

La visite des deux membres du gouvernement en Guyane s'est soldée par un échec. Dernière à quitter le territoire, Ericka Bareigts, ministre des Outre-mer, avait mis sur la table des négociations un milliard d'euros. Cette somme est jugée insuffisante par les représentants des Guyanais qui demandent 2,5 milliards d'euros de plus. Somme minimale destinée à compenser des dizaines d'années d'abandon.

La Guyane permet en effet à l'Union européenne d'être une puissance spatiale de premier plan. La base de Kourou se situe près de l'Equateur, ce qui réduit le coût des lancements. Seulement, la Guyane ne bénéficie pas vraiment des retombées, car les impôts d'Arianespace ne sont pas payés en Guyane. Un autre manque à gagner vient de la propriété des terres. 80 % du foncier appartient à l'État. Sur cette superficie, les communes sont spoliées de la taxe foncière. Le gouvernement ne veut pas revenir sur ces points, et l'enveloppe d'un milliard est loin des 4 milliards attendus.

Les moyens financiers ne sont qu'un aspect du problème. Le collectif « Pou La Gwiyan dékolé », qui regroupe l'ensemble des mouvements protestataires, « demande au président de la République et au gouvernement d'entamer les discussions avec la société guyanaise afin d'ouvrir un débat clair, transparent, visant à doter notre pays, trop éloigné des centres de décisions hexagonaux, un statut particulier pour la Guyane », a déclaré Davy Rimane, un membre de la délégation. Le gouvernement n'a pas donné satisfaction.

En conséquence, le mouvement social se poursuit. Les excuses d'Ericka Bareigts au peuple guyanais n'ont pas été suffisantes car au-delà des paroles il faut des actes concrets. Ces actes ne sont pas venus. Par son attitude, le gouvernement confirme l'impasse du cadre.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Le PCR choisit de soutenir Jean-Luc Mélenchon, seul candidat à proposer un changement radical de cadre

La 6e République ouvre la voie à la responsabilité

Samedi 1er avril, un Comité central élargi du Parti communiste réunionnais a décidé à l'unanimité de la position du PCR à l'élection présidentielle : appel à voter Jean-Luc Mélenchon. Ce dernier est en effet le seul candidat capable de proposer un changement radical de cadre avec son projet de 6e République. Cela permettra de construire un nouveau cadre avec une Assemblée territoriale dotée de compétences lui permettant de mettre en œuvre un projet de développement. C'est ce que le PCR appelle la responsabilité.

A quelques semaines de l'élection présidentielle et des législatives, la situation de La Réunion est très grave. Or, ces problèmes ne sont pas abordés dans les médias, qui focalisent l'attention sur les candidats à la présidentielle.

La population est confrontée à un fort taux de chômage (30 % de la population en âge de travailler, plus de la moitié des jeunes sortis de l'école. La moitié des Réunionnais vivent sous le seuil de pauvreté. 25.000 familles sont en attente d'un logement social, 116.000 personnes sont touchées par l'illettrisme.

L'avenir est lourd de menaces. Cette année, c'est la fin du quota sucrier et du prix garanti qui en découle. Le sucre réunionnais sera face à la concurrence mondiale. L'aide de 28 millions d'euros prévue par le gouvernement français sera-t-elle reconduite à l'avenir ? 18.000 emplois sont menacés, tandis que 25.000 hectares de cultures pourraient devenir des friches. Le pays va s'appauvrir.

Le PCR déplore que personne ne parle non plus des effets des accords de partenariat économique. Ils permettront aux produits venant des pays voisins d'entrer sans quota ni droit de douane à La Réunion, où ils entreront frontalement en concurrence avec la production réunionnaise qui est plus chère.

Changer de cadre

Le PCR estime que cette situation

est le résultat des politiques menées depuis 1946, date de la fin du régime colonial, par les gouvernements qui se succèdent à Paris. Depuis le 19 mars 1946, La Réunion est intégrée dans la France en tant que département. C'est ce que le PCR appelle le cadre.

Toutes les lois prévues pour les départements de France doivent s'appliquer ici, alors que dans notre île, la situation est totalement différente. L'environnement géographique, économique et culturel est lui aussi différent. Pour le PCR, cela démontre que l'on ne peut pas intégrer à la France un pays situé à 10.000 kilomètres.

Cette crise structurelle se manifeste aussi aux Antilles et en Guyane. Les problèmes sociaux demeurent et s'amplifient, l'économie ne décolle pas et nos pays sont devenus des économies de comptoir. C'est ce que le PCR appelle le néocolonialisme.

C'est pourquoi le PCR demande de changer ce cadre qui ne marche pas. Il a permis d'atteindre l'égalité sociale, mais montre ses limites. Il est à bout de souffle et ce constat est partagé par des responsables politiques tels que Nassimah Dindar, Didier Robert et Patrick Lebreton.

Le PCR constate également que la plupart des candidats proposent de continuer sur cette voie, sans remise en cause de l'intégration et du système néo-colonial. Cela ne permettra pas de régler les problèmes actuels et à venir. Ce que confirme le Monde dans son édito-

rial du 28 mars dernier : « le plaquage des règles métropolitaines en outre-mer, s'il est légitime dans une République unie, a des effets pervers. Il empêche ces départements de s'inscrire dans l'économie régionale et de générer une croissance endogène et donc vertueuse ».

Nouveau cadre pour un projet de développement

Pour le PCR, un nouveau cadre est nécessaire. Depuis toujours les décisions importantes concernant La Réunion sont prises à Paris. Or les Réunionnais sont les mieux placés pour connaître leurs problèmes et les régler. Le moment est donc venu de leur donner des responsabilités.

Pour le PCR, la responsabilité est une Assemblée territoriale, élue à la proportionnelle intégrale, avec des compétences élargies pourvont voter des lois (autres que les lois régaliennes réservées à l'État) comme peuvent le faire les Martiniquais, Guadeloupéens et Guyanais mais pas les Réunionnais à cause de l'alinéa 5 de l'article 73 de la Constitution.

Cette assemblée doit disposer d'un fonds lui permettant de mettre en œuvre un programme de développement.

Dans ce programme, l'accent sera mis sur l'emploi, le logement, la lutte contre la vie chère, la lutte contre les inégalités par une nouvelle politique des revenus. Tout se-



Le mot d'ordre du 9e Congrès du PCR : rassemblement pour la responsabilité.

ra mis en œuvre pour aller vers l'autonomie énergétique, la sécurité alimentaire, un mode de développement écologique (train), la protection de la nature et de l'environnement face aux effets du changement climatique.

Pour le PCR, ce nouveau cadre avec des responsabilités et des compétences élargies donnera les moyens à La Réunion de s'insérer dans sa région, sans passer par l'Union européenne ou la COI d'où elle est de fait exclue.

Pour qui voter ?

Sur la base de cette analyse, le PCR constate qu'il faut un nouveau cadre, celui de la responsabilité. Le PCR soutient donc à l'élection présidentielle le candidat qui s'engage à mettre en œuvre ce nouveau cadre, à donner la parole aux Réunionnais pour définir ensemble le contour de ce nouveau cadre.

Seul Jean-Luc Mélenchon propose un changement radical de cadre, indique le PCR, avec son projet de 6e République et d'Assemblée

constituante.

Le PCR rappelle que c'est grâce à une Assemblée constituante que Raymond Vergès et Léon de Lépervanche ont pu mettre fin au régime colonial en 1946.

Pour les législatives, les candidats présentés et soutenus par le PCR seront ceux qui s'engageront à se battre pour la mise en œuvre du nouveau cadre et qui porteront le programme du PCR ou un programme le plus proche possible.

In kozman pou la rout

« Lo kèr in moun lé dann in n'ot kartyé »

Moin la antann souvan demoun apré di lo kèr in moun konm la profondèr la mèr sa in n'afèr ni koné pa méziré. Pou la profondèr la mèr, mi pans l'imanité i koné mézir in n'afèr konmsa é dopi in bon koup de tan. Mèl o kèr in moun, mi koné pa si nana in l'instriman pou méziré. An touléka, sa la pa in kékshoz fasil pou sondé. Bon kèr ? Mové kèr ? Kèr malèr ? Kèr noir ? Lé pa si fasil pou konète sa pars mi pans lo mésaz lé souvan dé foi parazité. Pou kosa ? Pars nana tro bann signal mélanzé pou trouv in mésaz klèr. An touléka, sé sak, moin pèrsonèl mi pans. Konbien foi ou i antan désèrtin i di sosi, alé oir d'ot l'apré di sola. Dizon, ni pé di : sé solon ! Sé solon ? Sa i vé dir lo kèr nana dimansyon varyab é sé pou sa moin la mark kozman an-o la. Alé ! Mi lès azot kass z'ot koko la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Oté

Ni pé dir, zour la sar in zour vréman bon pou nou : In dépar pou La Rényon nouvèl !

Dann l'istoir in péi lé forcé nana in bonpé date ni pé apèl istorik : donk lé difisil drèss kabaré in l'ajinda. Pou kosa ? Pars lé pa sinp pou fé la par rant sak i kont près pa, sak i kont in pé, épi sak i kont bonpé. Arzout èk sa, dann la vi d'in pèp nana désèrtènn date li yèm pa é nana désèrtènn date li yèm.

Zot i vé inndé z'évènman la pa bon pou nou ? Ni pé di lo kode noir, épi son ronouvèlman l'ané 1723. Ni pé dir ankor l'ané Napoléon la romète l'ésklavaz an plas... Zot i vé inndé bon z'évènman ? Lo 20 désanm 1848 : ala in bon date pou nou. La loi 19 mars mil nèf san karant sis : ala in bon loi pou nou é anplis sé nou ké la desid sa pou nou dann l'asanblé konstityant.

Vin désanm mil ui san karant huit : ni apèl sa lo komansman lo tan la libèrté, pars zour la la desid aboli l'ésklavaz. Dis nèf mars mil nèf san karant sis, ni apèl sa lo komansman lo tan l'égalité pars li la mète in kou d'aré avèk lo kolonyalis. Lé vré lo rézilta, nou la pa santi ali toutsuit pou toutsuit : si l'ésklavaz té fini mé lo sistèm z'angazé té i rosanm bien l'ésklavaz é sa la dir in bonpé d'tan. Parèy pou lo tan l'égalité pars la mète ankor sinkant z'ané avann oir lé shoz avansé, mé pou nou sél'èr lo tan néokolonyal la komansé.

Pou fini avèk lo tan néokolonyal ni domann lo tan la responsabilité : sinploman ni domann bann moiyn pou nou an avoir dann nout min nout dévlopman san détrui sak la loi l'égalité la fé gingn anou par nout lite. Ni pé dir zour la sar in date vréman bon pou nou ; in dépar pou in rényon nouvèl...

Justin